

CONVOCATION

à l'assemblée générale extraordinaire des associés de

Artesian International S.à r.l.

le jeudi 24 mars 2011, à 8 h,

en l'étude de Me Guillaume Wildhaber, notaire, rue de la Serre 4, CH-2000 Neuchâtel

Ordre du jour:

- Organe de révision: modification des articles 10 et 23 des statuts;
- Renonciation à un organe de révision: les associés sont invités à renoncer au contrôle restreint des comptes annuels par un organe de révision. Toute absence de réaction sera assimilée à une acceptation de la renonciation au contrôle restreint; en cas de rejet de cette proposition, élection d'un organe de révision;
- Dissolution de la société;
- Divers.

L'organe de gestion recommande d'approuver ces propositions.

Au nom de l'organe de gestion: David CLARK